



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 21 septembre 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Damien, tenue à 15 h 45, le 21 septembre
2020, via télé-rencontre, à laquelle sont présents et forment
quorum sous la présidence du maire, monsieur Daniel Monette

Madame Christiane Beaudry, conseillère district 6
Messieurs Michel Charron, conseiller district 5
 Jean-Pierre Cholette, conseiller district 2
 Éric Deslongchamps, conseiller district 1
 Jean-François Mills, conseiller district 4

Monsieur Mario Morin, directeur général, est également
présent.

*De façon exceptionnelle, suivant les orientations et
directives gouvernementales en regard de la
pandémie du COVID-19, la présente séance est tenue
à huis clos, via télé-rencontre. De plus,
l'enregistrement de la présente séance sera déposé
sur le site Internet de la Municipalité.*

1. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

À 15 h 45, les présences sont prises et le quorum est constaté.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 15 h 45, monsieur Daniel Monette ouvre la séance.

3. DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général déclare que l'avis de convocation pour la
présente séance a été signifié dans les délais prescrits par la loi.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

329-09-2020

Sur proposition de madame Christiane Beaudry, il est
unanimentement résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, mais avec
report du point 5.

ORDRE DU JOUR

1. Présences et constatation du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Déclaration du directeur général



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 21 septembre 2020

4. Adoption de l'ordre du jour
5. Abolition d'un poste de direction
6. Autorisation de dépenses – Pavage sur le chemin du lac Corbeau
7. Autorisation de dépenses – Glissières de sécurité sur le chemin du lac Corbeau
8. Période de questions
9. Levée de la séance

5. ABOLITION D'UN POSTE DE DIRECTION

Reporté

**6. AUTORISATION DE DÉPENSES – PAVAGE SUR LE CHEMIN
DU LAC CORBEAU**

330-09-2020

Attendu le remplacement récent d'un ponceau majeur sous le chemin du lac Corbeau;

Attendu qu' avant l'hiver, il y a lieu de stabiliser la chaussée au-dessus de ce ponceau par l'application d'un pavage chaud;

Attendu les soumissions demandées par le directeur des travaux publics à différentes firmes pour la réalisation de ces travaux;

En conséquence, sur proposition de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu :

Que ce conseil autorise une dépense de 18 225,00 \$ (avant taxes) auprès de la firme *Sintra Inc – Région Lanaudière* pour les travaux de pavage ci-dessus mentionnés.

**7. AUTORISATION DE DÉPENSES – GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ
SUR LE CHEMIN DU LAC CORBEAU**

331-09-2020

Attendu le remplacement récent d'un ponceau majeur sous le chemin du lac Corbeau;

Attendu que les glissières de sécurité qui étaient en place de part et d'autre de ce ponceau ne peuvent être réinstallées en raison de leur état de détérioration avancé;



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 21 septembre 2020

Attendu qu' il y a lieu, pour des raisons de sécurité pour les usagers de ce chemin, que de nouvelles glissières de sécurité soient installées rapidement;

Attendu les soumissions demandées par le directeur des travaux publics à différentes firmes pour la réalisation de ces travaux;

En conséquence, sur proposition de monsieur Éric Deslongchamps, il est unanimement résolu :

Que ce conseil autorise une dépense de 12 320,00 \$ (avant taxes) auprès de la firme *Les Glissières Desbiens Inc.* pour les travaux de mise en place de glissières de sécurité ci-dessus mentionnées.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

332-09-2020

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition** de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu :

De lever la séance à 15 h 48.

Daniel Monette
Maire

Mario Morin
Directeur général